



## Conseil exécutif

Centième session  
Rovinj (Croatie), 27-29 mai 2015  
Point 5 a) de l'ordre du jour provisoire

CE/100/5(a)  
Madrid, 21 avril 2015  
Original : anglais

### Rapport du Secrétaire général

#### Partie II : Questions administratives et statutaires

##### a) Situation financière de l'Organisation

###### Table des matières

I.	Situation financière de l'Organisation
II.	Rapport d'étape sur les normes IPSAS [voir document CE/100/5(a) Add.1]
III.	Suites à donner par le Conseil exécutif
Annexes :	
I.	État des contributions dues par les Membres effectifs et associés au 31 mars 2015
II.	Crédits autorisés pour 2015 par grands programmes et sections
III.	Plan de dépenses pour 2015
IV.	État des contributions volontaires reçues au 31 mars 2015

#### I. Situation financière de l'Organisation

1. À sa vingtième session tenue aux chutes Victoria (Zambie/Zimbabwe) en 2013, l'Assemblée générale a approuvé un budget de 13 492 000 EUR pour l'exercice financier 2015 [A/RES/619(XX)]. Le niveau des contributions à recevoir en 2015 de l'ensemble des Membres effectifs, associés et affiliés a été établi à 12 949 000 EUR.

#### A. Montant estimatif des recettes et des dépenses budgétaires pour 2015

2. Suivant la recommandation formulée par l'Assemblée générale à sa vingtième session aux chutes Victoria (Zambie/Zimbabwe) en août 2013 de faire en sorte d'exécuter le programme de travail et budget en fonction des recettes ayant été reçues [A/RES/619(XX)], le Secrétaire général, conformément à la disposition 3.04 « Plan de dépenses » des Dispositions financières détaillées et à la pratique suivie les années précédentes, a élaboré des prévisions de recettes et de dépenses pour l'exercice financier 2015 à partir des crédits approuvés et des recettes prévues, en tenant compte de l'expérience des exercices financiers précédents.



3. Le tableau ci-dessous offre une comparaison des recettes et des crédits approuvés. Il fournit également un montant estimatif, au 31 mars 2015, des recettes à recevoir, en limitant les dépenses à un niveau compatible avec ce montant. De cette façon, le résultat de l'exercice financier serait en équilibre avec la situation financière globale.

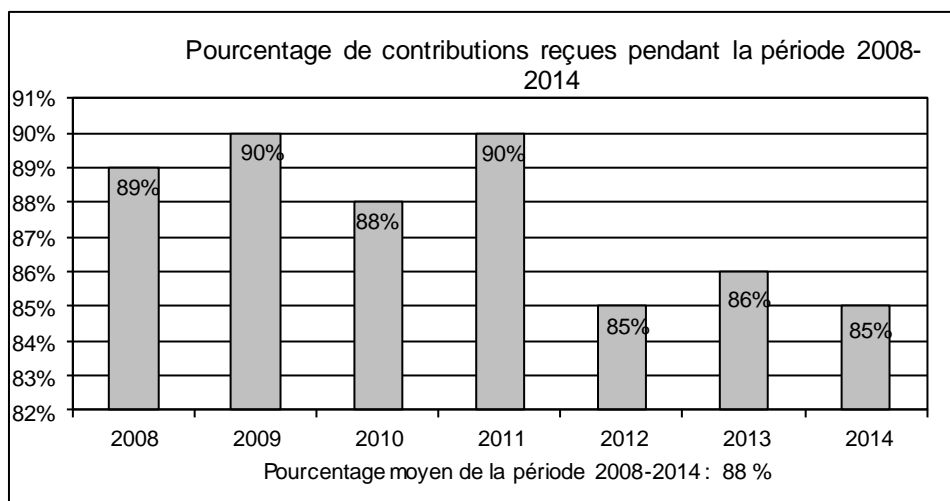
### PLAN DE RECETTES ET DE DÉPENSES POUR 2015

	<u>EUR</u> <u>RECETTES ET CRÉDITS</u> <u>APPROUVÉS</u>	<u>EUR</u> <u>PRÉVISIONS DE RECETTES</u> <u>ET PLAN DE DÉPENSES</u>
<b><u>RECETTES</u></b>	<b><u>13 492 000,00</u></b>	<b><u>13 170 000,00</u></b>
- Contributions des Membres (effectifs, associés et affiliés)	12 949 000,00	11 127 000,00
- Allocation des recettes diverses	293 000,00	293 000,00
- Allocation du compte des publications	250 000,00	250 000,00
- Arriérés de contributions	--	1 500 000,00
<b><u>DÉPENSES</u></b>	<b><u>13 492 000,00</u></b>	<b><u>13 170 000,00</u></b>
<b><u>RÉSULTATS</u></b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

4. Les prévisions de recettes à recevoir, le niveau proposé de dépenses et le résultat de l'exercice financier sont analysés ci-après.

5. Les recettes susceptibles d'être reçues au titre des contributions au cours du présent exercice financier ont été estimées, dans une optique prudente, à 11 127 000 EUR, soit 86 pour cent du total des contributions mises en recouvrement. Ce montant estimatif se fonde sur le pourcentage moyen de recouvrement des contributions ces sept dernières années (voir le graphique 1), mis à jour à l'aide d'informations sur les recettes effectivement reçues au 31 mars 2015 et compte tenu plus particulièrement du niveau plus bas de contributions en 2012 (85 %), 2013 (86 %) et 2014 (85 %).

GRAPHIQUE 1

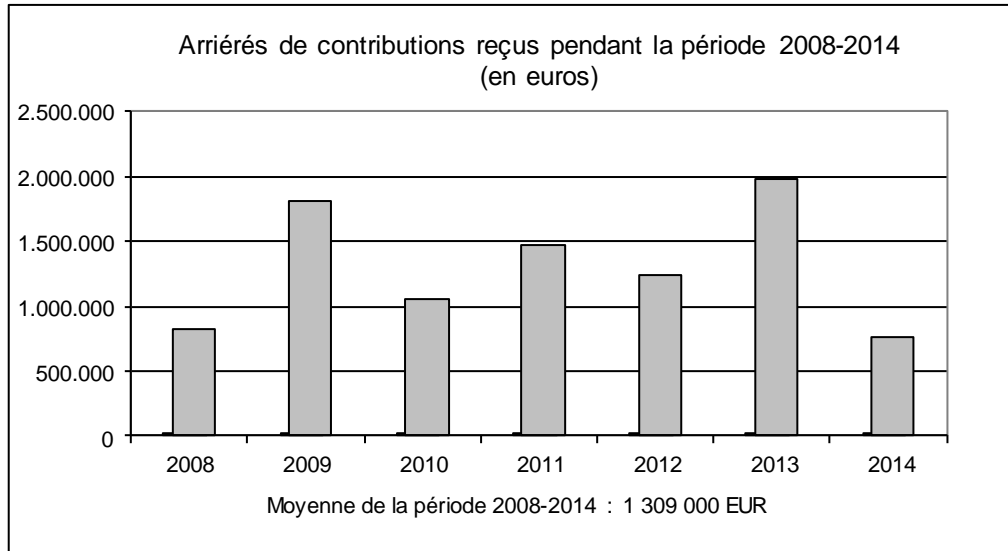


6. Les allocations budgétaires provenant de la réserve des recettes diverses (actuellement intégrée aux réserves non réservées à des fins particulières ainsi que l'imposent les normes IPSAS) et du compte des publications ont été maintenues au niveau approuvé par l'Assemblée générale, si bien que les recettes budgétaires prévues pour l'exercice financier s'élèvent à 13 170 000 EUR.

7. Au moment de la rédaction du présent document, les recettes au titre des contributions, dont les arriérés de contributions ayant été reçus, sont de 7,2 millions d'EUR. Ce montant est presque égal aux recettes perçues au titre des contributions à la même date lors de précédents exercices.

8. S'agissant des recettes au titre d'arriérés de contributions, il a été estimé qu'un montant d'environ 1 500 000 EUR pourrait être reçu en 2015 sur la base des sommes recouvrées jusqu'à présent, lesquelles sont légèrement supérieures au niveau moyen de recouvrement des sept dernières années, comme le montre le graphique 2. Après une période favorable du point de vue du recouvrement en temps et en heure des contributions (2006-2011), avec des recettes moyennes de 89 %, la tendance s'est infléchi. La moyenne de ces trois dernières années ne dépasse pas les 86 %. Il s'ensuit que le niveau des arriérés de contributions est reparti à la hausse. Les Membres ayant des arriérés devraient faire davantage d'efforts pour se mettre à jour de leurs règlements. Il convient de garder à l'esprit qu'à l'heure actuelle, les Membres ayant des arriérés encore en souffrance sont principalement, quoique non exclusivement, des pays qui ont connu dans le passé d'importantes difficultés sociales ou économiques, doublées parfois de catastrophes naturelles. Par conséquent, malgré tous les efforts du secrétariat et en dépit de la bonne volonté des Membres concernés, nombreux sont ceux qui ne sont tout simplement pas encore en mesure de s'engager fermement à régler leurs arriérés de contributions ou à adopter un plan de paiement adapté. Le secrétariat maintiendra sa politique consistant à encourager les Membres ayant accumulé des arriérés de contributions à présenter des propositions de paiement de leurs dettes, au moins sous la forme de versements échelonnés.

GRAPHIQUE 2



9. Les dépenses du présent exercice financier ont été planifiées initialement à 13 170 000 EUR, ce qui correspond aux recettes prévues et représente 98 pour cent des crédits approuvés. Les dépenses engagées à ce jour s'élèvent à 11 886 000 EUR, ce qui équivaut à 90 % des dépenses planifiées pour le présent exercice, avec un niveau d'exécution des coûts hors personnel se situant à 67 %. Ces taux d'exécution sont légèrement supérieurs à ceux de l'an dernier à la même date (89 % et 65 %).

10. S'agissant des coûts de personnel, le montant versé au titre des salaires au cours des trois premiers mois de l'année a été de 2 238 000 EUR, montant semblable à celui dépensé en 2014 à ce titre du fait de la politique de maîtrise des coûts consistant à laisser vacants des postes de fonctionnaires. On observera que début 2014, le Secrétaire général a décidé d'apporter des ajustements à la composition de la structure budgétaire approuvée par l'Assemblée générale à sa vingtième session : l'actuelle Partie A – Programmes régionaux prend le nom de Partie A – Relations avec les Membres et inclut désormais les actuels programmes B04 (Membres affiliés) et B05 (Réseau de connaissances) retirés de la Partie B – Programmes opérationnels et regroupés à l'intérieur de la même rubrique A06 (Membres affiliés et Réseau de connaissances). Des suites de ce changement, l'ordre des programmes dans la Partie B a été modifié et le nom de certains programmes légèrement retouché : « Coopération technique et services » a été raccourci en « Coopération technique », « Tendances du tourisme et stratégies de marketing » prend le nom de « Tendances du marché du tourisme », « Éthique et dimension sociale du tourisme » devient « Éthique et responsabilité sociale », « Relations avec les institutions et les entreprises » devient « Relations institutionnelles et mobilisation de ressources » et l'activité « Archives » a été ajoutée à « Communications et publications ». Ces changements apportés à la structure budgétaire 2014 ont été approuvés par le Conseil exécutif à sa quatre-vingt-dix-huitième session aux termes de sa décision 9(XCVIII). La ventilation des crédits pour 2015 conformément à la structure révisée mise en place par le Secrétaire général et la répartition des allocations budgétaires par programme et par section pour 2015 du plan de dépenses établi figurent aux annexes II et III.

**B. Résultat des recettes et des dépenses au 31 mars 2015**

(en euros)

	<b>Plan des recettes et des dépenses</b>	<b>Recettes et dépenses au 31/03/2015</b>
<b>RECETTES BUDGÉTAIRES</b> .....	<b>13 170 000,00</b>	<b>7 777 156,90</b>
Contributions des Membres.....	11 127 000,00	6 750 277,25
Autres recettes .....	543 000,00	543 000,00
Arriérés de contributions.....	1 500 000,00	483 879,65
<b>DÉPENSES</b> .....	<b>(13 170 000,00)</b>	<b>(11 886 498,73)</b>
<b>RÉSULTAT</b> .....	<b>0,00</b>	<b>(4 109 341,83)</b>

11. En ce qui concerne le versement des contributions, le paragraphe 12 des Règles de financement annexées aux Statuts dispose que :

*« 12. Les Membres de l'Organisation effectuent le versement de leur contribution dans le premier mois de l'exercice financier pour lequel elle est due. »*

Au 31 janvier 2015, les contributions reçues des Membres en application de la disposition ci-dessus totalisaient 3 590 513,11 EUR, soit 28 % du montant à recevoir des Membres (à savoir 12 949 000,00 EUR), contre 24 % en 2014, et 27 % du budget approuvé pour 2015 (13 492 000 EUR).

12. Les recettes perçues au 31 mars 2015 s'élèvent à 7 777 156,90 EUR et représentent 59 % des prévisions de recettes (13 170 000 EUR), comme l'indique le plan de recettes et de dépenses. Le niveau des recettes perçues au titre des contributions pour l'exercice en cours atteint 6 750 277,25 EUR, ce qui représente 61 % des contributions prévues. C'est moins que l'année précédente à la même période (64 % en 2013 et 63 % en 2014). Cependant, les arriérés de contributions reçus à ce jour (483 879,65 EUR) sont comparables à l'an dernier. Voici la liste des Membres ayant réglé des arriérés :

**MEMBRES EFFECTIFS****Arriérés de contributions  
reçus**

Bhoutan	4 107,05
Cameroun	53 157,88
Côte d'Ivoire	25 340,00
El Salvador	9,172 83
Honduras	799,24
République islamique d'Iran	90 438,00
Kenya	1 534,09
République démocratique populaire lao	11 589,47
Madagascar	6 885 75
Maroc	88 759,33
Pérou	2 530,51

République de Corée	14 227,63	
Ex-République yougoslave de Macédoine	29 811,00	
Turkménistan	32 688,00	
Ouganda	7 834,66	
Venezuela	74 093,00	
Zambie	411,21	453 379,65
<b><u>MEMBRES ASSOCIÉS</u></b>		0,00
<b><u>MEMBRES AFFILIÉS</u></b>		30 500,00
<b>Total arriérés reçus</b>		<b><u>483 879,65 EUR</u></b>

13. Les dépenses effectuées au 31 mars 2015 s'élèvent à 11 886 498,73 EUR, dont 2 238 717,55 EUR qui ont déjà été décaissés. De plus, 9 647 781,18 EUR sont déjà engagés jusqu'à la fin de l'exercice, coûts de personnel inclus.

14. Si l'on prend en considération les dépenses effectuées, la différence entre les recettes et les dépenses fait apparaître un solde déficitaire de 4 109 341,83 EUR, mais le solde actuel de trésorerie est de 5 538 439,35 EUR si l'on s'attache uniquement aux montants déjà décaissés.

### C. Contributions volontaires

15. À la date de rédaction du présent document, l'Organisation a reçu des contributions volontaires en euros d'un montant de 437 507,72 EUR et des contributions volontaires en dollars d'un montant de 925 834,35 USD (l'équivalent de 813 090,17 EUR). Le total des contributions volontaires reçues a atteint 1 250 597,89 EUR. Un état des contributions volontaires reçues en 2015 figure à l'annexe IV.

### D. Utilisation de la réserve spéciale pour imprévus

16. D'après les règles de gestion financière VI.24 et VI.25, la réserve spéciale pour imprévus est établie en prévision d'activités spéciales ou d'événements non programmés susceptibles de survenir après que le projet de programme de travail de l'Organisation a été approuvé par l'Assemblée générale et pouvant justifier une intervention de la part de l'Organisation. La réserve spéciale pour imprévus pourra être utilisée pour des activités ou des actions revêtant un caractère extraordinaire n'étant pas couvertes par le budget de l'Organisation. Le recours à la réserve spéciale pour imprévus sera décidé par le Secrétaire général avec l'autorisation préalable du Conseil exécutif et il en sera rendu compte ultérieurement au Comité du programme et du budget pour confirmation.

17. Le Secrétaire général juge nécessaire d'entreprendre une série d'investissements imputés à cette réserve afin d'améliorer certaines infrastructures du bâtiment du siège qui sont obsolètes et ne permettent pas actuellement de fournir le service optimal requis. Ces investissements revêtent un caractère exceptionnel et ne sont pas couverts par le budget de l'Organisation. Ils représentent un total de 256 000 EUR, soit 52,7 % du montant de la réserve, lequel se situe à 485 419,46 EUR. Les investissements sont prévus pour intervenir en 2015, comme suit.

#### 1. Rénovation des salles de réunion du neuvième étage

18. Les installations pour les réunions (son et communications) au neuvième étage du bâtiment du siège de l'OMT sont dépassées techniquement, d'où un risque de dysfonctionnements du matériel. Si de tels dysfonctionnements venaient à se produire, ils ne pourraient pas forcément être réglés, entraînant potentiellement une suspension de séance, car une partie du matériel et des câblages ont dépassé leur durée d'utilité. En outre, il s'avère de plus en plus nécessaire d'améliorer la disponibilité, la polyvalence et la qualité des services offerts par l'Organisation pour les réunions, conformément aux

attentes croissantes des Membres. En conséquence, les infrastructures de la salle de réunion principale doivent être modernisées de toute urgence, le coût de la rénovation étant estimé à 100 000 EUR.

19. Ce coût comprend un montant estimatif de 40 000 EUR pour la remise en état et les travaux à réaliser au neuvième étage et 60 000 EUR pour l'installation d'un nouveau système de vidéoconférence et de son pour les réunions. Conformément aux règles de gestion financière relatives aux achats VI. 31 et VI. 33 d) iii), un appel ouvert à la concurrence sera organisé avant d'arrêter le choix d'un prestataire approprié pour les travaux d'infrastructure. Des services de vidéoconférence pourraient être achetés en tirant parti d'un accord-cadre passé entre les Nations Unies et CISCO, lequel permet à l'OMT de bénéficier de conditions très avantageuses pour l'acquisition de matériel, conformément à la règle de gestion financière VI. 36 sur la coopération avec d'autres organismes des Nations Unies pour répondre aux besoins de l'OMT en matière d'achats.

## **2. Remplacement des imprimantes de l'OMT**

20. Face à la pression croissante à laquelle est soumise la capacité d'impression de l'OMT, il s'avère nécessaire d'accroître la productivité, l'accessibilité et la qualité des imprimantes d'étage et individuelles dans l'Organisation. En outre, d'autres considérations comme la maximisation des flux de travail, la baisse des coûts, une plus grande fiabilité, l'intégration de fonctionnalités de confidentialité et de gestion, ainsi que la réduction de l'impact sur l'environnement par la promotion du concept de bureau sont devenues un objectif central de ce renouvellement.

21. Dans ce but et pour assurer la réussite du projet, les politiques de l'OMT en matière d'impression définissent les caractéristiques des nouveaux services comme suit : installation d'imprimantes multifonctions (photocopieur, scanner, imprimante, noir et blanc/couleur) avec un ratio équipement/utilisateurs proposé de 1:14 à la place des imprimantes individuelles actuelles ; installation de scanners pour les départements ; gestion des impressions ; établissement de paramètres d'impression garantissant la confidentialité et la protection des données ; regroupement des services d'impression et de photocopie.

22. À l'heure actuelle, les services d'impression individuelle et d'étage de l'OMT sont assurés à l'aide d'un total de 54 imprimantes (46 noir et blanc et 8 couleur) avec un ratio équipement/utilisateurs de 1:2,6. De ce total, 85 % ont de 8 à 14 ans, aucun achat significatif n'ayant été effectué depuis 2006. En conséquence, les équipements présentent des problèmes de compatibilité avec les technologies émergentes et doivent être mis à niveau. S'agissant des services de photocopie d'étage, on recense actuellement 8 photocopieuses (noir et blanc) ayant de 11 à 15 ans.

23. Conformément aux règles de gestion financière relatives aux achats, un appel ouvert à la concurrence sera organisé avant d'arrêter le choix d'un fournisseur approprié. Le coût de cette activité a été évalué à 60 000 EUR.

## **3. Développement d'un nouveau site internet de l'OMT**

24. Les technologies de l'information et de la communication, en particulier les technologies de l'internet et les technologies mobiles, sont au cœur de toute stratégie pour des communications efficaces. Le site internet de l'OMT joue à cet égard un rôle fondamental d'information, comme moyen de diffusion et de promotion des connaissances et des activités de l'OMT, mais aussi de celles des Membres de l'OMT.



25. Dans ce but, le secrétariat propose de développer un nouveau site internet de l'OMT qui corresponde aux tendances actuelles du Net et donne à l'Organisation les moyens accrus dont elle a besoin pour promouvoir son action, sur son site internet et dans les médias sociaux.

26. Le projet de nouveau site internet de l'OMT vise à :

- a) Renforcer le positionnement et les messages de l'OMT
- b) Créer une plateforme facilement accessible et attrayante pour les États Membres de l'OMT sur toutes les informations de l'OMT (concept de « guichet unique ») tout en permettant aux Membres de partager des informations
- c) Créer un pôle de référence pour le secteur sur les connaissances et les activités relatives au tourisme

27. Conformément aux règles de gestion financière sur les achats, un appel ouvert à la concurrence sera réalisé avant d'arrêter le choix d'un prestataire approprié. Les coûts estimatifs du projet s'élèvent à 96 000 EUR.

28. Le Secrétaire général sollicite l'approbation du financement des investissements ci-dessus à l'aide de la réserve spéciale pour imprévus conformément au cahier des charges pour la rénovation des salles de réunion du neuvième étage, le remplacement des imprimantes de l'OMT et le développement d'un nouveau site internet de l'OMT d'un montant total de 256 000 EUR.

#### **E. Barème des traitements du personnel de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur**

29. Le Conseil est informé que l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé en décembre 2014, en vue de son entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015, un nouveau barème des traitements pour le personnel de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur. L'OMT en a été informée par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI).

30. Les Nations Unies ont décidé de revoir à la hausse, de 1,01 pour cent, le traitement de base des fonctionnaires appartenant à ces catégories selon la méthode « sans gain ni perte ».

31. Simultanément à l'introduction du barème révisé des traitements de base le 1<sup>er</sup> janvier 2015, les coefficients d'ajustement applicables dans tous les lieux d'affectation ont été réduits d'autant, de sorte que le montant global de la rémunération (traitement de base plus indemnité de poste) demeure inchangé, à quelques petits ajustements près dus aux arrondis.

32. Cette mesure a pour finalité de limiter les variations du coefficient établi pour chaque pays en fonction du coût de la vie et de la valeur du dollar par rapport à la monnaie locale, et qui détermine le montant de l'indemnité de poste à verser. Il s'agit d'éviter une explosion des dépenses résultant d'une éventuelle dépréciation du dollar par rapport à la monnaie locale.

33. En vertu de l'article 16 de l'« Accord entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation mondiale du tourisme » adopté le 23 décembre 2003, l'OMT a convenu d'accepter le Statut de la Commission de la fonction publique internationale et de mettre au point avec l'ONU des normes uniformes en matière d'emploi sur le plan international.



---

**II. Rapport d'étape sur les normes IPSAS**

---

34. L'état d'avancement du projet des normes IPSAS est présenté dans le document CE/100/5(a) Add.1.

**III. Suites à donner par le Conseil exécutif**

---

35. Le Conseil exécutif est invité à :

- a) Prendre note du niveau de recouvrement des contributions des Membres pour l'exercice financier 2015 au 31 mars 2015 s'élevant à 6 750 277,25 EUR, ainsi que du niveau de recouvrement des arriérés de contributions, situé à 483 879,65 EUR ;
- b) Prendre note des ajustements apportés par le Secrétaire général à la structure des programmes pour 2015 ;
- c) Prier instamment les Membres n'ayant pas encore honoré leurs obligations financières de prendre les mesures nécessaires pour régler leurs contributions de 2015 de manière à éviter des retards qui pourraient compromettre l'exécution du programme ;
- d) Approuver les investissements à financer à l'aide de la réserve spéciale pour imprévus, conformément au cahier des charges pour la rénovation des salles de réunion du neuvième étage, le renouvellement des services d'impression de l'OMT et le développement d'un nouveau site internet de l'OMT ; et
- e) Prendre note du nouveau barème des traitements approuvé par les Nations Unies et appliqué par le Secrétaire général à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 conformément à la Disposition 33.1 du Règlement du personnel.

## Annexe I. État des contributions dues par les Membres effectifs et associés au 31 mars 2015

BUDGETARY CONTRIBUTIONS / CONTRIBUTIONS BUDGÉTAIRES / CONTRIBUCIONES PRESUPUESTARIAS				
FULL MEMBERS MEMBRES EFFECTIFS MIEMBROS EFECTIVOS	ARREAR CONTRIBUTIONS ARRIÉRÉS DE CONTRIBUTIONS CONTRIBUCIONES ATRASADAS		CONTRIBUTIONS DUE CONTRIBUCIONES DUES CONTRIBUCIONES ADEUDADAS	TOTAL
	YEARS/ANNÉES AÑOS	EUR	2015 EUR	EUR
	AFGHANISTAN- AFGANISTAN	81-87,89-08,10,12,14	703.988,77	26.779,00
ALBANIA- ALBANIE	-	0,00	0,00	0,00
ALGERIA- ALGÉRIE- ARGELIA	-	0,00	0,00	0,00
ANDORRA - ANDORRE	-	0,00	48.201,00	48.201,00
ANGOLA	-	0,00	0,00	0,00
ARGENTINA- ARGENTINE	-	0,00	0,00	0,00
ARMENIA- ARMÉNIE	-	0,00	0,00	0,00
AUSTRALIA - AUSTRALIE	-	0,00	0,00	0,00
AUSTRIA- AUTRICHE	-	0,00	0,00	0,00
AZERBAIJAN- AZERBAÏYÁN- AZERBAÏJAN	-	0,00	35.139,00	35.139,00
BAHAMAS	-	0,00	0,00	0,00
BANGLADESH (5)	-	0,00	29.284,00	29.284,00
BAHRAIN- BAHREIN- BAHREÏN	78-84,02,10	331.715,05	57.460,00	389.175,05
BELARUS- BÉLARUS- BELARÚS	-	0,00	0,00	0,00
BENIN - BÉNIN	12,14	50.893,00	26.779,00	77.672,00
BHUTAN- BHOUTAN- BHUTÁN	-	0,00	0,00	0,00
BOLIVIA- BOLIVIE	81-87, 89-98	425.180,57	29.284,00	454.464,57
BOSNIA AND HERZEGOVINA BOSNIE- HERZÉGOVINE BOSNIA Y HERZEGOVINA	-	0,00	0,00	0,00
BOTSWANA (2)	-	0,00	53.558,00	53.558,00
BRAZIL- BRÉSIL- BRASIL	14	6.467,08	222.553,00	229.020,08
BRUNEI DARUSSALAM/ BRUNÉI DARUSSALAM	-	0,00	0,00	0,00
BULGARIA- BULGARIE	-	0,00	64.268,00	64.268,00
BURKINA FASO	02-04,11-14	128.665,27	26.779,00	155.444,27
BURUNDI	77-07,11-14	724.844,67	26.779,00	751.623,67
CAMBODIA- CAMBODGE- CAMBOYA	80-92	315.263,10	32.134,00	347.397,10
CAMEROON CAMEROUN CAMERUN	-	0,00	0,00	0,00
CAPE VERDE - CAP- VERT - CABO VERDE	11- 14	77.118,85	21.422,00	98.540,85
CENTRAL AFRICAN REPUBLIC RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE REPUBLICA CENTROAFRICANA	06- 14	203.838,00	26.779,00	230.617,00

FULL MEMBERS MEMBRES EFFECTIFS MIEMBROS EFECTIVOS	ARREAR CONTRIBUTIONS ARRIÉRÉS DE CONTRIBUTIONS CONTRIBUCIONES ATRASADAS		CONTRIBUTIONS DUE CONTRIBUTIONS DUES CONTRIBUCIONES ADEUDADAS	TOTAL
	YEARS/ANNÉES		2015	
	AÑOS	EUR	EUR	EUR
CHAD-TCHAD	12-14	76.226,56	26.779,00	103.005,56
CHILE-CHILI	-	0,00	0,00	0,00
CHINA-CHINE	-	0,00	0,00	0,00
COLOMBIA-COLOMBIE (3)	14	178,10	0,00	178,10
CONGO	-	0,00	0,00	0,00
COSTA RICA	-	0,00	64.248,00	64.248,00
CÔTE D'IVOIRE	05-07,11,12,14	106.564,00	26.779,00	133.343,00
CROATIA-CROATIE-CROACIA	-	0,00	0,00	0,00
CUBA	-	0,00	0,00	0,00
CYPRUS-CHYPRE-CHIPRE	-	0,00	0,00	0,00
CZECH REPUBLIC RÉPUBLIQUE TCHÈQUE REPUBLICA CHECA	-	0,00	0,00	0,00
DEM. PEOPLE'S REP. OF KOREA RÉP. POP. DÉM. DE CORÉE REP. POP. DEM. DE COREA	14	5.717,86	26.779,00	32.496,86
DEM. REPUBLIC OF THE CONGO RÉPUBLIQUE DÉM. DU CONGO REPUBLICA DEM. DEL CONGO	95-96,98-00,02-06 08-14	314.268,26	26.779,00	341.047,26
DJIBOUTI	03-14	258.751,00	24.101,00	282.852,00
DOMINICAN REP.-RÉP. DOMINICAINE REPUBLICA DOMINICANA	-	0,00	64.268,00	64.268,00
ECUADOR-ÉQUATEUR	14	831,09	0,00	831,09
EGYPT-ÉGYPTE-EGIPTO (5)	-	0,00	0,00	0,00
EL SALVADOR	96	13.929,63	48.201,00	62.130,63
ERITREA, ÉRYTHRÉE	-	0,00	26.779,00	26.779,00
ETHIOPIA-ÉTHIOPIE-ETIOPIA	-	0,00	26.779,00	26.779,00
FUJI-FIDJI	-	0,00	0,00	0,00
FRANCE-FRANCIA	-	0,00	342.766,00	342.766,00
GABON (4)	14	52.099,00	53.558,00	105.657,00
GAMBIA-GAMBIE (5)	93-05,08-10,13,14	319.714,15	26.779,00	346.493,15
GEORGIA-GÉORGIE	-	0,00	0,00	0,00
GERMANY-ALLEMAGNE-ALEMANIA	-	0,00	0,00	0,00
GHANA	13-14	61.665,00	32.134,00	93.799,00
GREECE-GRÈCE-GRECIA	-	0,00	203.518,00	203.518,00
GUATEMALA	-	0,00	48.201,00	48.201,00
GUINEA-GUINÉE	96,98-00,07,14	179.221,75	26.779,00	206.000,75
GUINEA-BISSAU-GUINÉE-BISSAU	92-96,99-14	450.026,55	26.779,00	476.805,55
EQUATORIAL GUINEA GUINÉE ÉQUATORIALE GUINEA ECUATORIAL	13-14	52.094,00	29.124,00	81.218,00

FULL MEMBERS MEMBRES EFFECTIFS MIEMBROS EFECTIVOS	ARREAR CONTRIBUTIONS ARRIÉRÉS DE CONTRIBUTIONS CONTRIBUCIONES ATRASADAS		CONTRIBUTIONS DUE CONTRIBUTIONS DUES CONTRIBUCIONES ADEUDADAS	TOTAL
	YEARS/ANNÉES	EUR	2015	EUR
	AÑOS		EUR	
HAITI - HAÏTI	-	0,00	26.779,00	26.779,00
HONDURAS	-	0,00	137,91	137,91
HUNGARY-HONGRIE-HUNGRIA	-	0,00	128.538,00	128.538,00
INDIA-INDE	-	0,00	0,00	0,00
INDONESIA-INDONÉSIE (2)	-	0,00	117.132,00	117.132,00
IRAN, ISLAMIC REP. OF (1) IRAN,RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D' IRAN, REPUBLICA ISLAMICA DE	13	95.376,00	70.279,00	165.655,00
IRAQ	85-87, 91-06, 12, 14	1.919.297,34	35.139,00	1.954.436,34
ISRAEL-ISRAËL	-	0,00	140.560,00	140.560,00
ITALY-ITALIE-ITALIA	-	0,00	0,00	0,00
JAMAICA-JAMAÏQUE	-	0,00	0,00	0,00
JAPAN-JAPON (2)	-	0,00	342.766,00	342.766,00
JORDAN-JORDANIE-JORDANIA	-	0,00	0,00	0,00
KAZAKHSTAN-KAZAJSTÁN	-	0,00	0,00	0,00
KENYA	-	0,00	0,00	0,00
KYRGYZSTAN-KIRGHIZISTAN KIRGUISTAN	95-10, 12-14	445.852,89	26.779,00	472.631,89
KUWAIT-KOWEÏT	98	34.309,21	160.671,00	194.980,21
LAO PEOPLE'S DEM. REP. RÉPUBLIQUE POP. DÉM. LAO REP.DEM.POP. LAO	89-95,04	163.431,47	0,00	163.431,47
LEBANON-LIBAN-LIBANO	14	90.722,00	97.527,00	188.249,00
LESOTHO (2)	14	15.907,97	0,00	15.907,97
LIBERIA-LIBÉRIA	12-14	76.233,00	26.779,00	103.012,00
LIBYA - LIBYE - LIBIA	-	34.518,00	64.268,00	98.786,00
LITHUANIA-LITUANIE-LITUANIA	-	0,00	64.268,00	64.268,00
MACEDONIA, FORMER YUGOSLAVE REP. MACÉDOINE, EX-RÉP. YUGOSLAVE DE MACEDONIA, EX REP. YUGOSLAVA DE	13-14	63.095,00	35.139,00	98.234,00
MADAGASCAR	12-14	69.414,55	26.779,00	96.193,55
MALAYSIA-MALAISIE-MALASIA	-	0,00	0,00	0,00
MALAWI (4)	11-14	99.007,99	26.779,00	125.786,99
MALDIVES-MALDIVAS	-	0,00	0,00	0,00
MALI	13-14	51.390,00	26.779,00	78.169,00
MALTA-MALTE	-	0,00	0,00	0,00
MAURITANIA-MAURITANIE	77-05, 13, 14	685.313,10	26.779,00	712.092,10
MAURITIUS-MAURICE-MAURICIO(5)	-	0,00	53.558,00	53.558,00
MEXICO-MEXIQUE	-	0,00	0,00	0,00

FULL MEMBERS MEMBRES EFFECTIFS MIEMBROS EFECTIVOS	ARREAR CONTRIBUTIONS ARRIÉRÉS DE CONTRIBUTIONS CONTRIBUCIONES ATRASADAS		CONTRIBUTIONS DUE CONTRIBUTIONS DUES CONTRIBUCIONES ADEUDADAS	TOTAL
	YEARS/ANNÉES		2015	
	AÑOS	EUR	EUR	EUR
MONACO-MÓNACO	-	0,00	0,00	0,00
MONGOLIA-MONGOLIE	13	25.340,00	29.284,00	54.624,00
MONTENEGRO / MONTÉNÉGRO	-	0,00	32.134,00	32.134,00
MOROCCO-MAROC-MARRUECOS	-	0,00	81.019,11	81.019,11
MOZAMBIQUE	-	0,00	26.779,00	26.779,00
MYANMAR	-	0,00	26.779,00	26.779,00
NAMIBIA-NAMIBIE	08	44.358,00	0,00	44.358,00
NEPAL - NÉPAL	13-14	25.512,01	26.779,00	52.291,01
NETHERLANDS - PAYS-BAS - PAISES BAJOS	-	0,00	0,00	0,00
NICARAGUA	98-02,08	119.721,04	26.779,00	146.500,04
NIGER	83-87, 90-07,10-11,14	599.795,81	26.779,00	626.574,81
NIGERIA - NIGÉRIA	13	1.581,88	35.139,00	36.720,88
NORWAY - NORVÈGE - NORUEGA	-	0,00	0,00	0,00
OMAN - OMÁN	-	0,00	0,00	0,00
PAKISTAN (5)	10,12-14	69.825,75	35.139,00	104.964,75
PANAMA	-	0,00	0,00	0,00
PAPUA NEW GUINEA PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE PAPUA NUEVA GUINEA	08-14	169.838,00	26.779,00	196.617,00
PARAGUAY	-	0,00	0,00	0,00
PÉRU-PEROU	-	0,00	64.268,00	64.268,00
PHILIPPINES-FILIPINAS	-	0,00	2.093,73	2.093,73
POLAND-POLOGNE-POLONIA	-	0,00	101.759,00	101.759,00
PORTUGAL	-	0,00	0,00	0,00
QUATAR - QATAR	-	0,00	0,00	0,00
REPUBLIC OF KOREA RÉPUBLIQUE DE CORÉE REPUBLICA DE COREA	-	0,00	0,00	0,00
REPUBLIC OF MOLDOVA RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA REPUBLICA DE MOLDOVA	-	0,00	26.779,00	26.779,00
ROMANIA-ROUMANIE-RUMANIA	-	0,00	70.279,00	70.279,00
RUSSIAN FEDERATION FEDERATION DE RUSSIE FEDERACION DE RUSIA	-	0,00	82.553,00	82.553,00
RWANDA	12	2.523,04	26.779,00	29.302,04
SAN MARINO - SAINT-MARIN	-	0,00	52.709,00	52.709,00
SAO TOME-AND-PRINCIPE SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE SANTO TOME Y PRINCIPE	86-14	599.313,65	17.344,00	616.657,65
SAUDI ARABIA-ARABIE SAOUDITE ARABIA SAUDITA	03	101.628,00	0,00	101.628,00
SÉNÉGAL-SENEGAL	12-14	77.424,00	29.284,00	106.708,00

FULL MEMBERS MEMBRES EFFECTIFS MIEMBROS EFECTIVOS	ARREAR CONTRIBUTIONS ARRIÉRÉS DE CONTRIBUTIONS CONTRIBUCIONES ATRASADAS		CONTRIBUTIONS DUE CONTRIBUTIONS DUES CONTRIBUCIONES ADEUDADAS	TOTAL
	YEARS/ANNÉES AÑOS	EUR	2015 EUR	EUR
SERBIA / SERBIE	-	0,00	48.765,00	48.765,00
SEYCHELLES	-	0,00	0,00	0,00
SIERRA LEONE - SIERRA LEONA	80-00,03-14	744.590,12	26.779,00	771.369,12
SLOVAKIA - SLOVAQUIE -ESLOVAQUIA	-	0,00	0,00	0,00
SLOVENIA-SLOVÉNIE-ESLOVENIA	-	0,00	0,00	0,00
SOUTH AFRICA - AFRIQUE DU SUD- SUDAFRICA (2)	-	0,00	160.671,00	160.671,00
SPAIN-ESPAGNE-ESPAÑA	-	0,00	342.766,00	342.766,00
SRI LANKA	-	0,00	32.134,00	32.134,00
SUDAN-SOUDAN	84-86,89-03,06-08,13,14	498.087,92	29.284,00	527.371,92
SWAZILAND - SWAZILANDIA	-	0,00	29.284,00	29.284,00
SWITZERLAND-SUISSE-SUIZA	-	0,00	0,00	0,00
SYRIAN ARAB REPUBLIC RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE REPUBLICA ARABE SIRIA	12-14	182.956,00	64.268,00	247.224,00
TAJIKISTAN / TAYIKISTÁN /TADJIKISTAN	13	450,00	0,00	450,00
THAILAND-THAÏLANDE-TAILANDIA	-	0,00	0,00	0,00
TIMOR-LESTE	14	133,49	26.354,00	26.487,49
TOGO	03-06,14	98.339,23	26.779,00	125.118,23
TUNISIA-TUNISIE-TUNEZ	13-14	5.733,48	0,00	5.733,48
TURKEY-TURQUIE-TURQUIA (1)	-	0,00	214.229,00	214.229,00
TURKMENISTAN - TUKMÉNISTAN	95-98,00-12	504.066,40	35.139,00	539.205,40
UCRANIA - UKRAINE	14	70.854,00	72.838,00	143.692,00
UGANDA-OUGANDA (5)	95-00,02-04,10-12	223.612,62	29.284,00	252.896,62
UNITED ARAB EMIRATES EMIRATS ARABES UNIS EMIRATOS ARABES UNIDOS	1981-1987	518.247,76	203.518,00	721.765,76
UNITED REP. OF TANZANIA (5) RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE REPUBLICA UNIDA DE TANZANIA	13-14	58.536,31	32.134,00	90.670,31
URUGUAY	02-03,11	130.577,22	58.567,00	189.144,22
UZBEKISTAN-OUZBÉKISTAN	-	0,00	0,00	0,00
VANUATU	10-14	100.732,00	21.422,00	122.154,00
VENEZUELA	13	28.058,84	79.650,00	107.708,84
VIET NAM	-	0,00	0,00	0,00
YEMEN - YÉMEN	79-89,95,14	260.844,44	29.284,00	290.128,44
ZAMBIA-ZAMBIE	14	26.040,90	0,00	26.040,90
ZIMBABWE	14	26.050,00	26.779,00	52.829,00
<b>Total Full Members Total Membres Effectifs Total Miembros Efectivos</b>		<b>14.017.901,74</b>	<b>5.812.928,75</b>	<b>19.830.830,49</b>

ASSOCIATE MEMBERS MEMBRES ASSOCIÉS MIEMBROS ASOCIADOS	ARREAR CONTRIBUTIONS ARRIÉRÉS DE CONTRIBUTIONS CONTRIBUCIONES ATRASADAS		CONTRIBUTIONS DUE CONTRIBUTIONS DUES CONTRIBUCIONES ADEUDADAS	TOTAL
	YEARS / ANNÉES	EUR	2015	EUR
	AÑOS		EUR	
ARUBA	11-14	90.969,00	24.101,00	115.070,00
MACAO	-	0,00	0,00	0,00
MADERA, MADEIRA	-	0,00	0,00	0,00
FLANDERS - FLANDRE - FLANDES	-	0,00	0,00	0,00
HONG KONG, CHINA	-	0,00	0,00	0,00
PUERTO RICO, PORTO RICO	-	0,00	0,00	0,00
<b>Total Associate Members</b> <b>Total Membres associés</b> <b>Total Miembros Asociados</b>		<b>90.969,00</b>	<b>24.101,00</b>	<b>115.070,00</b>

AFFILIATE MEMBERS MEMBRES AFFILIÉS MIEMBROS AFILIADOS	ARREAR CONTRIBUTIONS ARRIÉRÉS DE CONTRIBUTIONS CONTRIBUCIONES ATRASADAS		CONTRIBUTIONS DUE CONTRIBUTIONS DUES CONTRIBUCIONES ADEUDADAS	TOTAL
	YEARS / ANNÉES	EUR	2015	EUR
	AÑOS		EUR	
<b>Total Affiliate Members</b> <b>Total Membres affiliés</b> <b>Total Miembros Afiliados</b>	01-14	720.764,38	580.934,75	1.301.699,13

FORMER MEMBERS ANCIENS MEMBRES EX-MIEMBROS	ARREAR CONTRIBUTIONS ARRIÉRÉS DE CONTRIBUTIONS CONTRIBUCIONES ATRASADAS		CONTRIBUTIONS DUE CONTRIBUTIONS DUES CONTRIBUCIONES ADEUDADAS	TOTAL
	YEARS / ANNÉES	EUR	2015	EUR
	AÑOS		EUR	
<b>Total Former Full Members</b> <b>Total Anciens Membres effectifs</b> <b>Total Ex-Miembros Efectivos</b>	79-99	1.095.836,54	0,00	1.095.836,54
<b>Total Form Associate Members</b> <b>Total Anciens Membres associés</b> <b>Total Ex-Miembros Asociados</b>	86	1.947,90	0,00	1.947,90
<b>Total Form. Affiliate Members</b> <b>Total Anciens Membres affiliés</b> <b>Total Ex-Miembros Afiliados</b>	09-14	137.400,00	1.000,00	138.400,00

BUDGETARY CONTRIBUTIONS DUE CONTRIBUTIONS BUDGÉTAIRES DUES CONTRIBUCIONES PRESUP. ADEUDADAS	16.064.819,56	6.418.964,50	22.483.784,06
---	---------------	--------------	---------------



## Annexe II. Crédits autorisés pour 2015 par grands programmes et sections

BUDGET 2015 APPROVED BY THE 20TH GENERAL ASSEMBLY (in euros)						REVISED APPROPRIATIONS 2015 IN ACCORDANCE TO THE NEW STRUCTURE MADE BY THE SECRETARY - GENERAL (in euros)					
MAJOR PARTS AND PROGRAMMES  APPROPRIATION LINES	POSTS		2015			MAJOR PARTS AND PROGRAMMES  APPROPRIATION LINES	POSTS		2015		
	P	G	STAFF	NON STAFF	TOTAL		P	G	STAFF	NON STAFF	TOTAL
<b>A REGIONAL</b>						<b>A MEMBER RELATIONS</b>					
A01 Regional Programme, Africa	2	2	341.000	152.000	493.000	A01 Regional Programme, Africa	2	2	341.000	152.000	493.000
A02 Regional Programme, Americas	2	2	341.000	152.000	493.000	A02 Regional Programme, Americas	2	2	341.000	152.000	493.000
A03 Regional Programme, Asia and the Pacific	2	2	341.000	152.000	493.000	A03 Regional Programme, Asia and the Pacific	2	2	341.000	152.000	493.000
A04 Regional Programme, Europe	2	2	341.000	88.000	429.000	A04 Regional Programme, Europe	2	2	341.000	88.000	429.000
A05 Regional Programme, Middle East	1	2	224.000	88.000	312.000	A05 Regional Programme, Middle East	1	2	224.000	88.000	312.000
<b>TOTAL REGIONAL PROGRAMMES</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>1.588.000</b>	<b>632.000</b>	<b>2.220.000</b>	<b>TOTAL MEMBER RELATIONS PROGRAMMES</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>1.749.000</b>	<b>692.000</b>	<b>2.441.000</b>
<b>B OPERATIONAL</b>						<b>B OPERATIONAL</b>					
B01 Sustainable Development of Tourism	3	2	457.000	140.000	597.000	B01 Sustainable Development of Tourism	3	2	457.000	140.000	597.000
B02 Technical Cooperation and Services	3	3	512.000	100.000	612.000	B02 Technical Cooperation	3	3	512.000	100.000	612.000
B03 Statistics and Tourism Satellite Account	2	3	395.000	160.000	555.000	B03 Statistics and Tourism Satellite Account	2	3	395.000	160.000	555.000
B04 Affiliate Members	0	2	108.000	20.000	128.000	B04 Tourism Market Trends	3	2	458.000	160.000	618.000
B05 Knowledge Network	0	1	53.000	40.000	93.000	B05 Destination Management and Quality	1	1	171.000	55.000	226.000
B06 Tourism Trends and Marketing Strategies	3	2	458.000	160.000	618.000	B06 Ethics and Social Responsibility	1	1	171.000	55.000	226.000
B07 Institutional and Corporate Relations	2	1	288.000	271.000	559.000	B07 Themis	0	0	0	155.000	155.000
B08 Destination Management and Quality	1	1	171.000	55.000	226.000	B08 Institutional Relations and Resource Mobilization	2	1	288.000	271.000	559.000
B09 Ethics and Social Dimension of Tourism	1	1	171.000	55.000	226.000	B09 Fairs and Special Field Projects	1	2	224.000	145.000	369.000
B10 Fairs and Special Field Projects	1	2	224.000	145.000	369.000						
B11 Themis	0	0	0	155.000	155.000						
<b>TOTAL OPERATIONAL PROGRAMME</b>	<b>16</b>	<b>18</b>	<b>2.837.000</b>	<b>1.301.000</b>	<b>4.138.000</b>	<b>TOTAL OPERATIONAL PROGRAMME</b>	<b>16</b>	<b>15</b>	<b>2.676.000</b>	<b>1.241.000</b>	<b>3.917.000</b>
<b>C SUPPORT - DIRECT TO MEMBERS</b>						<b>C SUPPORT - DIRECT TO MEMBERS</b>					
C01 Communications and Publications	2	4	449.000	130.000	579.000	C01 Conference Services	5	2	692.000	190.000	882.000
C02 Conferences	5	2	692.000	190.000	882.000	C02 Management	9	8	1.994.000	316.000	2.310.000
C03 Management	9	8	1.994.000	316.000	2.310.000	C03 Communications, Publications and Archives	2	4	449.000	130.000	579.000
<b>TOTAL SUPPORT-DIRECT TO MEMBERS PROGRAMME</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>3.135.000</b>	<b>636.000</b>	<b>3.771.000</b>	<b>TOTAL SUPPORT-DIRECT TO MEMBERS PROGRAMME</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>3.135.000</b>	<b>636.000</b>	<b>3.771.000</b>
<b>D SUPPORT - INDIRECT TO MEMBERS</b>						<b>D SUPPORT - INDIRECT TO MEMBERS</b>					
D01 Budget and Finance	3	3	512.000	136.000	648.000	D01 Budget and Finance	3	3	512.000	136.000	648.000
D02 Human Resources	3	2	458.000	137.000	595.000	D02 Human Resources	3	2	458.000	137.000	595.000
D03 Information and Communication Technology	2	3	395.000	426.000	821.000	D03 Information and Communication Technology	2	3	395.000	426.000	821.000
D04 General Services	0	7	377.000	622.000	999.000	D04 General Services	0	7	377.000	622.000	999.000
D05 Provisions	0	0	0	300.000	300.000	D05 Provisions	0	0	0	300.000	300.000
<b>TOTAL SUPPORT-INDIRECT TO MEMBERS PROGRAMME</b>	<b>8</b>	<b>15</b>	<b>1.742.000</b>	<b>1.621.000</b>	<b>3.363.000</b>	<b>TOTAL SUPPORT-INDIRECT TO MEMBERS PROGRAMME</b>	<b>8</b>	<b>15</b>	<b>1.742.000</b>	<b>1.621.000</b>	<b>3.363.000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>49</b>	<b>57</b>	<b>9.302.000</b>	<b>4.190.000</b>	<b>13.492.000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>49</b>	<b>57</b>	<b>9.302.000</b>	<b>4.190.000</b>	<b>13.492.000</b>

## Annexe III. Plan de dépenses pour 2015

( in euros )

MAJOR PROGRAMMES AND SECTIONS  APPROPRIATION LINES	2015	
	APPROPRIATIONS	ALLOTMENTS
<b><u>TOTAL STAFF COSTS</u></b>	<b>9.302.000</b>	<b>9.250.000</b>
<b><u>NON-STAFF COSTS</u></b>		
<b>A MEMBER RELATIONS</b>		
A01 Regional Programme, Africa	152.000	130.000
A02 Regional Programme, Americas	152.000	130.000
A03 Regional Programme, Asia and the Pacific	152.000	130.000
A04 Regional Programme, Europe	88.000	100.000
A05 Regional Programme, Middle East	88.000	80.000
A06 Affiliate Members (Knowledge Network)	60.000	20.000
<b>TOTAL MEMBER RELATIONS PROGRAMMES</b>	<b>692.000</b>	<b>590.000</b>
<b>B OPERATIONAL</b>		
B01 Sustainable Development of Tourism	140.000	135.000
B02 Technical Cooperation	100.000	80.000
B03 Statistics and Tourism Satellite Account	160.000	135.000
B04 Tourism Market Trends	160.000	135.000
B05 Destination Management and Quality	55.000	60.000
B06 Ethics and Social Responsibility	55.000	100.000
B07 Themis	155.000	110.000
B08 Institutional Relations and Resource Mobilization	271.000	255.000
B09 Fairs and Special Field Projects	145.000	125.000
<b>TOTAL OPERATIONAL PROGRAMME</b>	<b>1.241.000</b>	<b>1.135.000</b>
<b>C SUPPORT - DIRECT TO MEMBERS</b>		
C01 Conference Services	190.000	170.000
C02 Management	316.000	355.000
C03 Communications, Publications and Archives	130.000	130.000
<b>TOTAL SUPPORT-DIRECT TO MEMBERS PROGRAMME</b>	<b>636.000</b>	<b>655.000</b>
<b>D SUPPORT - INDIRECT TO MEMBERS</b>		
D01 Budget and Finance	136.000	152.000
D02 Human Resources	137.000	140.000
D03 Information and Communication Technology	426.000	353.000
D04 General Services	622.000	610.000
D05 Provisions	300.000	285.000
<b>TOTAL SUPPORT-INDIRECT TO MEMBERS PROGRAMME</b>	<b>1.621.000</b>	<b>1.540.000</b>
<b><u>TOTAL NON-STAFF COSTS (A + B + C + D)</u></b>	<b>4.190.000</b>	<b>3.920.000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>13.492.000</b>	<b>13.170.000</b>

## Annexe IV. État des contributions volontaires reçues en 2015 au 31 mars

<u>Project</u>	<u>Donor</u>	<u>Total committed contribution</u>	<u>Income received in 2015</u>		<u>Amount equivalent in €</u>
			<u>in \$</u>	<u>in €</u>	
Development of Tourism Statistics	Ministry of Tourism of Oman	\$118.800,00	118.800,00		97.416,00
Élaboration du Plan Directeur de Dévelop. Durable du Tourisme pour la République du Congo	UNDP Congo	\$312.765,28	281.488,75		239.265,44
Implementation of a Hotel Classification and Grading System	Ministry of Culture and Tourism of Ethiopia	\$492.414,00	196.965,60		179.731,11
Implementation of Three UNWTO Executive Training Courses	Saudi Commission for Tourism and Antiquities	\$82.170,00	82.170,00		77.486,31
Identification et Délimitation des Sites Touristiques	l'Office National du Tourisme du Burundi	\$169.395,00	40.000,00		35.280,00
ST-EP Projects	ST-EP Foundation, Republic of Korea	\$1.791.403,03	206.410,00		183.911,31
UNWTO Regional Support Office for Asia and the Pacific	Japanese Tourism Agency	¥29,682,000.00		221.954,42	
Korea - Asia Activity Fund / Promotion in the Least Developed Countries in Asia	Republic of Korea	€602.229,12		82.204,40	
UNWTO Awards for Excellence and Innovation in Tourism	Mapfre Asistencia European Commission / Executive Agency for Competitiveness & Innovation	€51.500,00		7.500,00	
Nearly-Zero Emissions Hotels (NEZEH)	(EC / EACI)	€201.163,00		60.348,90	
Tourism and Culture Partnership	Korea Tourism Organization	€55.000,00		55.000,00	
Kartong Ecotourism Project - Gambia	Fundación Europamundo	€21.000,00		10.500,00	
<b>Total income received in 2015 (by currency) as of March 31</b>			<b>925.834,35</b>	<b>437.507,72</b>	<b>813.090,17</b>
				A	B
				Total equiv.in EUR (A+B)	1.250.597,89